

*Pouvoir d'emprunt*

**Une voix:** Impossible!

**M. Herbert:** A mon avis, l'épithète de «suffisante» s'applique assez bien à l'attitude du ministre des Finances, qui s'est plu à nous servir quelques vieilles plaisanteries éculées. J'ai peine à croire qu'un ministre puisse recourir à de si tristes moyens pour arriver à ses fins, pour tenter d'infléchir à son avantage les activités d'un comité qui ont toujours été tenues pour autonomes.

La tradition veut que tout comité soit maître de son propre destin; pourtant, nous avons été les témoins d'une tentative délibérée de la part du ministre de s'ingérer dans l'activité du comité, et il a eu à mon avis grand tort de le faire, car cela ne pourra que nuire à la longue tant au ministre des Finances qu'au gouvernement actuel. Malheureusement, comme l'un de mes collègues l'a signalé, cela a fort embarrassé les membres de son propre parti. Cela a dû surtout beaucoup embarrasser le président du comité des finances, que je tiens quant à moi pour l'un des meilleurs députés d'en face. Il n'y en a pas beaucoup, mais c'est l'un d'entre eux. En fait, le vice-président a dû se sentir gêné lui aussi parce qu'il a, comme les membres des partis de l'opposition au comité des finances, sanctionné par son vote une virtuelle condamnation des ministres du gouvernement qui n'ont pu trouver le temps de témoigner au comité. Après avoir fait ces quelques remarques préliminaires à l'intention du ministre des Finances, j'aimerais maintenant parler du bill lui-même.

● (2020)

**Des voix:** Bravo!

**M. Herbert:** Le ministre des Finances a déclaré à la Chambre que le pouvoir d'emprunt qu'il demande dans le bill à l'étude a été réduit d'environ 3 milliards de dollars. Selon lui, cela est dû en partie au fait que les conservateurs ont nommé le député de York-Peel (M. Stevens) président du Conseil du Trésor, ce qui promet des réductions dans les dépenses. D'autre part, le ministre des Finances a déclaré que la réduction est possible parce que le gouvernement se sert du pouvoir d'emprunt non utilisé obtenu au cours des années précédentes. Je trouve ces deux déclarations quelque peu contradictoires vu que six mois environ se sont écoulés dans l'année financière en cours. Le solde d'encaisse du gouvernement a baissé de près de 4 milliards de dollars pendant ces six mois et les nouveaux emprunts nets pendant la même période se sont élevés à près de 3 milliards. C'est-à-dire que le gouvernement a dépensé environ 6.5 milliards de dollars pendant les six premiers mois de l'année financière. Le ministre des Finances lui-même a reconnu que les dépenses s'élevaient à environ 5 milliards et demi et j'imagine que le ministre des Finances et moi-même ne nous disputerons pas pour une différence d'un milliard. Si l'on ajoute à cela les 7 milliards demandés dans le bill, nous obtenons un total pour l'année financière en cours d'environ 13 milliards de dollars, ce qui est beaucoup plus que les 10 milliards qu'avait demandés le gouvernement précédent pendant la dernière législature.

Cette augmentation du pouvoir d'emprunt, c'est-à-dire les 6 milliards, 5 milliards et demi ou 6 milliards et demi selon la façon dont on fait le calcul, plus les 7 milliards demandés dans le bill, ne peut être due qu'à l'un des deux facteurs suivants: soit une augmentation des dépenses supérieures à celle qu'avait prévue le gouvernement antérieur ou bien des recettes moindres que celles qui avaient été prévues à l'origine. Bien

entendu, il peut s'agir aussi d'une combinaison des deux facteurs.

Toutefois, je songe aussi à une autre possibilité. Le ministre des Finances essaie peut-être d'augmenter son pouvoir d'emprunt afin de couvrir une augmentation du déficit causée par des programmes de dépense imprudents, inutiles et mal conçus. A titre d'exemple, reportons-nous à cette utopie qu'est le programme de déduction des intérêts hypothécaires; selon le ministre, ce programme coûtera au pays, au bas mot, quelque 2.3 milliards de dollars en une année. Ajoutons à cela le facteur inflationniste et la probabilité que chaque budget tend à comprimer les dépenses, et nous pourrions nous attendre, d'ici quelques années, à ce que trois ou quatre milliards des deniers publics soient distribués, par année, de façon déraisonnable et tout à fait discriminatoire. Si l'on part des chiffres comprimés avancés par le ministre, il en coûtera pour chaque contribuable canadien quelque 15 p. 100 de son impôt personnel, c'est-à-dire 15 p. 100 de plus à payer ou, si l'on préfère, l'élimination d'une occasion de réduire l'impôt de 15 p. 100.

Le malheur dans ce projet est que le coût sera assumé par chacun des contribuables canadiens, qu'il soit propriétaire ou non, et que son bien-fonds soit hypothéqué ou non. Tout contribuable, locataire, retraité, chef de famille monoparentale, au même titre que le riche, tous ceux qui paient l'impôt, en donneront 15 p. 100 à ceux dont le bien-fonds est hypothéqué.

Nous reconnaissons que les taux d'intérêt hypothécaires sont à l'heure actuelle trop élevés. En tant que constructeur, je connais fort bien les problèmes que soulèvent à l'heure actuelle les taux hypothécaires élevés. Nous savons que les frais de construction rendent extrêmement difficile aux personnes de revenus faibles ou moyens l'achat d'une maison. Il existe cependant une multitude de solutions plus valables pour aider les personnes vraiment dans le besoin, sans avoir à recourir à un pareil programme dont les coûts pourraient se révéler exorbitants pour les locataires, les retraités et tous ceux qui ont dû bûcher des années durant pour rembourser leur hypothèque. Il faut blâmer l'incurie absolue du gouvernement actuel et l'attitude du ministre des Finances qui a l'intention de tenir ses promesses électorales, quoi qu'il advienne; peu lui importe que seulement 2 p. 100 de la population ait voté pour les conservateurs en raison du programme de déduction des intérêts hypothécaires; peu lui importe que les Québécois francophones reçoivent à peine un peu plus de la moitié du montant par habitant versé à leurs concitoyens anglophones dont les biens-fonds sont hypothéqués.

Le ministre des Finances maintient ses projets malgré les conseils de ses hauts fonctionnaires et, ce faisant, il contribue à augmenter les déficits futurs pour lesquels il nous faudra consentir des pouvoirs d'emprunt encore plus importants que ceux qui sont contenus dans le présent projet de loi. Bien entendu, il existe une autre solution. Le ministre qui était chargé des programmes sociaux jusqu'à ce qu'il fût muté ou rétrogradé—je n'en connais pas la raison—a l'intention de réduire les pensions de vieillesse. Doit-on choisir entre les pensions et le programme de déduction des intérêts hypothécaires? Une personne saine d'esprit pourrait-elle choisir de tenir une promesse électorale aux dépens des démunis?